

Sujets abordés :

1. La traversée du village par les camions se rendant à l'usine de retraitement :

Vitesse excessive, que ce soit des poids lourds ou des véhicules légers.

Passage des camions sur les fossés de la route.

Chaussée déformée par la fréquence du trafic poids lourds.

Les habitants posent la question : *"est-il possible de proposer une boucle aux camions plutôt qu'un aller-retour par le même chemin ?"*

2 . La voirie, Eaux Pluviales :

Mettre en état les fossés pour permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales.

Problème de busage des fossés sur certains secteurs du village :

- Sur la route de Saintes/Rétaud, à hauteur du transformateur, les buses sont en partie bouchées par des gravats provenant de travaux effectués il y a plusieurs mois,
- Rue de la Jobarderie, l'entrée de la propriété de madame Buil n'est pas busée, fossé obstrué qui déborde lors de fortes intempéries.

Face au numéro 42, un trou est signalé qui se remplit en cas de pluie , lors des passages des camions projections sur les murs des propriétés.

3. le ramassage scolaire :

- L'emplacement du poteau signalétique ne permet pas aux élèves d'attendre le bus dans les meilleures conditions. Les élèves attendent sous la pluie les pieds dans l'eau..

4. L'entretien de la mare communale (RD 125) :

Il est demandé un curage par les riverains de la mare.

7. L'entretien des chemins communaux :

Le revêtement de l'impasse des Bodins a été abordé ainsi que le chemin rural récemment débroussaillé entre l'angle de l'allée des Drugeons jusqu'à hauteur de la RD 114 (Rte de Saintes).

8. Divers :

- Les habitants signalent qu'un lampadaire reste allumé toute la nuit aux Godelets.
- Information sur le repas du village.
- Proposition d'un vide grenier de villages.

Réponse de la commune :

Envoi aux habitants, ou affichage du compte-rendu de la réunion.

Contact avec la Direction des Infrastructures du Département :

L'agence de St. Jean d'Angely, antenne de Saintes, va réaliser des mesures de vitesse pour vérifier le ressenti des riverains et nous adressera ensuite ses remarques et conclusions afin d'envisager une solution sur le terrain.

Pour info: des comptages ont été réalisés en février 2013 faisant apparaître un trafic journalier de 340 véhicules dont 6,47% de poids lourds soit 22 véhicules. La vitesse moyenne des véhicules sur la période enregistrée est de 61km/h et 55 km/h pour les PL.

Signalement du problème de la buse, route de Saintes/Rétaud, aux services de la D.I.D.

Lettre du maire concernant la circulation des camions à l'adresse du Président du SMICTOM pour transmission à VEOLIA.

Lettre du maire au Président du Conseil Général pour envisager des possibilités de restriction de la vitesse et lui rappeler l'état désastreux des axes de circulation.

Transmission à l'entreprise KEOLIS, transports scolaires, et bureau compétent de la CDA du problème de l'arrêt de bus.

Lettre à madame Buil.

(travaux de busage à effectuer impérativement pour mise en conformité de l'accès à sa propriété et faciliter l'écoulement des eaux pluviales.)

Il a été demandé à Monsieur SECRETIN l'usage de sa pelle mécanique pour aplanir le chemin rural, récemment débroussaillé, ce que Monsieur SECRETIN accepte volontiers.

Pour la commission municipale cadre de vie
Chantal Ripoché
Christian Tournier